



LA VILLE DE SAINT-MAURICE RECRUTE

Agent Technique en Ecole Maternelle (H/F)
Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles
Vacations

La ville de Saint-Maurice recrute un agent technique en école maternelle(H/F). Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur du service de la Famille et du Jumelage, vous êtes en charge de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisé directement par les enfants dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité, **vous assurerez les missions suivantes** (liste non exhaustive) :

Assistance au personnel enseignant et d'animation

Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants
Assister le personnel enseignant sur le temps scolaire
Assister le personnel d'animation sur le temps extra-scolaire
Assurer un rôle éducatif en direction des enfants
Assurer l'accueil des enfants et parents
Assurer la surveillance de l'hygiène des enfants (passages aux toilettes, propreté générale)
Assurer le temps de restauration, en veillant au strict respect de la charte de la restauration

Entretien des locaux

Assurer l'hygiène des locaux, du mobilier et du matériel, en respectant les fiches techniques des produits d'entretien
Assurer le nettoyage approfondi des locaux, mobilier et matériel pendant la période des vacances scolaires
Gérer les stocks

Restauration

Assurer le temps de restauration, en veillant au strict respect des procédures HACCP (selon profil)

Qualités requises :

Organisé, rigoureux et dynamique
Autonomie et réactif, dans le respect du cadre hiérarchique et réglementaire
Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
Sens du service public

Profil recherché :

Connaissance de la méthode HACCP souhaité
Respect des règles de sécurité et d'hygiène alimentaire
Maîtrise des procédures de nettoyage et désinfection
Connaissance des gestes et postures de travail (manutention, entretien des locaux)
Favoriser l'éveil des enfants et accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens.
Permettre le développement de l'enfant à partir de 2 ans (capacités motrices, socio-affectives et cognitives)

Conditions particulières :

Poste en vacation réparti comme suit : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 6h30 à 15h00 et le mercredi de 06h30 à 08h30. Vacances scolaires : de 06h30 à 13h45
Remboursement des frais de transport (à hauteur de 75%)

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation)

par courrier à

Monsieur le Maire – Vice-Président de Paris Est Marne & Bois
Hôtel de Ville – Direction des Ressources Humaines
55 rue du Maréchal Leclerc – 94410 SAINT-MAURICE

ou par mail

ressources.humaines@ville-saint-maurice.fr